

Paris, le 30 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité Place Financière de Paris 2020 Attractivité de la Place de Paris : le moment est venu de donner un signal fort

A l'occasion de la réunion le lundi 30 mai 2016 du Comité Place Financière de Paris 2020, la Fédération bancaire française (FBF) a de nouveau souligné la nécessité de renforcer l'attractivité de la Place de Paris et d'assurer les conditions d'un bon fonctionnement des circuits de financement au service des entreprises.

La Place a également attiré l'attention du ministre sur les effets majeurs qu'aurait la mise en œuvre en l'état du cadre réglementaire dit « Bâle IV » sur les banques européennes et leur capacité à financer les entreprises et les particuliers. Il apparaît essentiel que ce projet puisse être revu par les superviseurs et les banques centrales dans un sens plus favorable à la croissance et à l'emploi. En la matière, comme l'a indiqué le commissaire européen aux services financiers Jonathan Hill, le temps d'une revue des exigences réglementaires est arrivé.

La profession bancaire a également rappelé le rôle croissant que les marchés jouent dans le financement de l'économie. En France, leur part dans le financement des entreprises est ainsi passée de 30 à 40% entre 2008 et 2015.

L'accompagnement des entreprises vers les marchés suppose de conforter le rôle des banques de financement et d'investissement. La France dispose d'un atout majeur avec plusieurs établissements parmi les leaders européens. Il faut veiller à préserver leur rôle, notamment pour la tenue de marché, et à ne pas mettre en œuvre des projets réglementaires ou fiscaux, tant au niveau national qu'europpéen, qui créeraient des distorsions de concurrence et pénaliseraient la Place de Paris.

Cette évolution progressive suppose aussi des mesures en faveur de la bonne orientation de l'épargne. La FBF salue, à cet égard, la réforme du marché des titres de créances négociables. Ce marché offre aux entreprises des financements de court et moyen terme compétitifs. La réforme l'étend aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui ont vocation à accroître leur recours aux marchés financiers et vise ainsi à mettre ce marché à la portée d'un plus grand nombre d'émetteurs en France et à l'étranger, ainsi qu'à une base élargie d'investisseurs internationaux ([Réforme du marché des TCN](#)).

Conforter l'attractivité de la Place financière de Paris nécessite aussi un cadre fiscal favorable, stable et compétitif :

- **une évolution de la fiscalité favorable aux investissements au capital des entreprises (actions) ;**
- **la suppression de la taxe sur les salaires dans le secteur financier ;**
- **une amélioration du régime fiscal des impatriés.**

La FBF a remercié le Ministre de l'introduction dans la loi dite « SAPIN II », des dispositions nationales concernant la hiérarchie des créanciers. L'adoption de ces dispositions à l'été est indispensable afin que les banques françaises puissent financer l'économie dans de bonnes conditions. La FBF salue aussi les autres mesures de la loi Sapin II allant dans ce sens.

Les atouts de la Place de Paris comprennent enfin une offre attractive d'infrastructures (bureaux, transports, écoles et lycées internationaux...) et la grande qualité des formations en finance ou utiles pour les entreprises financières. La mobilisation des collectivités locales (Région Ile de France, Ville de Paris...) est un des vecteurs clés de cette mobilisation en faveur de la Place financière. La FBF salue à cet égard le colloque « Paris Welcome to Europe » organisé le 8 juin par Europlace, la Région Ile de France et Paris – Ile de France Capitale économique.

Quelle que soit l'issue du référendum du 23 juin au Royaume-Uni, la Place Financière de Paris a besoin d'un signal fort à destination de la communauté internationale et en faveur de l'implantation des acteurs étrangers.

CONTACTS

Pascal HENISSE : 01 48 00 50 07- phenisse@fbf.fr

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr

Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - tdecruz@fbf.fr

FBFservicedepresse@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)